

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.: — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP.: — » 6 » 14 » 20

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.								
Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à						
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
3 h 1 soir.	12 » 55 » soir.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
10 h 47 »	5 » 45 » »	2 » 38 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 ^m soir.	8 » 10 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m matin.
		7 » 40 » »	9 » 37 » »	9 » 55 » »	— —	4 » 34 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 30 ^m soir.
Train de marchandises régulier :		Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.			Train de foire. { Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.			

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

A

LÉON GAMBETTA

A

CAHORS

Total des publications précédentes.	35,308 99
Liste adressée par M. Harmsen, agent consulaire de France à Libau (Russie).....	130 00
Liste adressée par M. Renucoly, vice-consul de France à Civita-Vecchia (Italie).....	130 00
Liste adressée par M. Boscoff, agent consulaire de France à Braïla (Roumanie).....	89 00
Liste adressée par M. Levet, maire de Montaigne (Tarn-et-Garonne).....	83 00
Liste adressée par M. Bouilhac vice-consul de France à Valladolid (Espagne).....	420 00
Liste adressée par M. Roy, agent consulaire de France à El-Kef (Tunisie).....	49 00
Liste adressée par M. Flandin, vice-consul de France à Jassy (Roumanie).....	72 00
Liste adressée par M. Serrano, professeur au Lycée de Versailles.....	69 00
Liste adressée par M. E. Rabouin, agent consulaire de France au Petit Grave (Haïti).....	170 00
Total de la publication.....	36,491 29

Cahors, le 16 Juin.

La foi sans bornes que le bon public avait en jusqu'ici dans les caisses d'épargne, se trouve en ce moment singulièrement ébranlée. On avait cru généralement que, si le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (85) du 16 Juin 1883.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

Cette phrase fut prononcée d'un tel air, que le valet de pied n'insista pas. Ouvrant la porte du salon, il s'effaça pour laisser passer la jeune fille. Allant vers le marquis, il lui dit quelques mots à voix basse, puis se retira.

Le marquis se leva, s'approcha de Diane, qui s'était arrêtée près de la porte. La saluant d'un air grave, il lui désigna de la main un fauteuil.

Diane s'avança avec sa grâce hautaine. Passant devant le marquis, elle s'approcha de la marquise, qui s'était levée, ainsi que ses filles.

D'un ton glacial, elle laissa tomber ces mots :

— C'est à la marquise de Vierville que j'ai l'honneur de parler ?

La marquise répondit froidement :

— Oui, Madame.

Elle se retourna vers le marquis.

— Et vous, Monsieur, vous êtes le mar-

gérant d'une caisse d'épargne mangeait la grenouille, comme on dit vulgairement, l'Etat était responsable et devait rembourser les dépositaires.

Or, les deux cracks de Tarare et d'Ancecy viennent de rectifier sur ce point les idées du public. En premier lieu, de par la loi l'Etat n'est pas responsable; — M. Tirard l'a déclaré formellement à la Chambre; en second lieu, les villes ne le sont pas davantage, au moins jusqu'à nouvel ordre; la responsabilité tout entière repose sur les employés qui administraient la caisse, et si ceux-ci ne sont pas solvables, les créanciers n'ont recours contre personne.

D'où il résulte que l'argent qu'on place à la caisse d'épargne n'est pas plus en sûreté que celui que l'on confie à une banque où à un notaire quelconque. Le gouvernement a déposé un projet de loi avec lequel on remédiera d'une façon plus ou moins irrégulière aux conséquences de ce mauvais système, mais atteindra-t-on le mal dans sa racine? Tel aurait dû être le but de l'interpellation développée jeudi par M. P. de Cassagnac sur l'affaire de la caisse d'épargne de Tarare. Mais le député du Gers ne s'est pas beaucoup occupé dans son discours de la situation de la caisse d'épargne. Il s'est contenté de diriger une diatribe contre la République.

Si ce débat avait dû se borner aux récriminations oiseuses, nous aurions regretté pour la Chambre une journée perdue.

Mais l'interpellation de M. Paul de Cassagnac a pris subitement un ton beaucoup

quis de Vierville ?

— Oui, Madame.

Le marquis la regardait curieux.

Diane observait toutes les personnes réunies dans le salon; un éclair jaillit de ses yeux arrêtés sur Jeanne de Vargas. Celle-ci ne put soutenir l'expression de hauteur dont ils étaient animés.

Diane s'adressa à la marquise :

— Pardonnez-moi, Madame, de venir troubler une soirée de famille.

Elle appuyait sur ces mots d'un air singulier.

— Je suis seule en ce moment à Paris. J'ai à parler au comte de Vierville. Ne pouvant le recevoir chez moi, je suis forcée de venir à lui.

La marquise répondit froidement :

— Je regrette, Madame, que mon fils n'ait pu vous épargner cette démarche.

Diane s'inclina sans répondre.

Le marquis et ces dames la regardaient en silence. Jeanne de Vargas surtout la dévorait des yeux, depuis qu'elle avait prononcé le nom de Raoul.

A cet instant, un bruit de voix joyeuses se fit entendre. Le comte Raoul entra.

Diane se leva toute droite, une pâleur de marbre se répandit sur son visage; de ses yeux étranges, elle dévisageait le comte.

XXVII

Il avait peu changé depuis deux ans et

plus vif et plus intéressant.

M. Perras était venu demander que les déposants de la Caisse d'épargne de Tarare fussent garantis du remboursement de leurs fonds déposés. C'est sur ce point que le débat s'est engagé avec une vivacité telle que M. Tirard a failli y perdre son portefeuille.

M. le ministre des finances a soutenu cette étrange théorie que les Caisses d'épargne n'étaient point garanties par l'Etat, et qu'il appartenait aux tribunaux d'établir les responsabilités encourues, comme si les déposants de Tarare avaient porté leur argent à l'Union générale.

Cette thèse est d'autant plus inexplicable dans la bouche d'un ministre des finances que chacun sait fort bien qu'il y a dix huit cent millions de dépôts dans les caisses d'épargne; dix huit cent millions dont le remboursement immédiat peut être exigé.

Qu'arriverait-il demain si on allait dire à tous ces déposants que l'Etat ne répond de rien ?

Avec une très remarquable clarté de démonstration, M. Rouvier, a fait voir que la thèse de M. le ministre des finances ne tendait à rien moins que de ruiner le crédit public dans ce qu'il a de plus respectable, la petite épargne. M. Rouvier a si bien fait toucher du doigt la crise financière qui pouvait éclater après les paroles du ministre, que la Chambre a très clairement manifesté son intention de voter le remboursement des fonds aux déposants de Tarare.

A ce moment, M. Jules Ferry a trouvé

demi; ses traits plus fermes se voilaient d'une teinte de tristesse.

S'arrêtant ébloui devant Diane, il s'inclina; ses amis en firent autant; elle ne rendit pas ce salut.

Appuyée au dossier d'un fauteuil, le corps rejeté en arrière, les yeux étincelants, elle le regardait toujours.

Ce regard fixe le gênait.

Une anxiété planait sur tout le monde; les yeux du marquis allaient de Diane à son fils; il ne comprenait rien à leur étrange attitude. Jeanne de Vargas, pâle, tremblante, avait peur en voyant cette belle créature. Une chose la rassurait pourtant, c'était l'air de défi empreint sur les traits de la jeune fille.

Diane fit un pas en avant et dit d'une voix hautaine :

— J'attends, comte, que vous daigniez me reconnaître.

Raoul demeura stupéfait.

— Vous reconnaissez, Madame, j'atteste que je vous vois aujourd'hui pour la première fois.

— En êtes-vous bien sûr ?

— J'en appelle à tous ceux qui sont présents ici. Si j'avais eu l'honneur de vous voir une fois, Madame, votre souvenir serait gravé dans ma mémoire; vous êtes trop belle pour que l'on puisse vous oublier.

Un amer sourire passa sur les lèvres de Diane; elle dit avec lenteur :

— Nous avons passé trois mois sous le même toit, comte; vous aussi, vous êtes de

un moyen très habile de concilier tous les intérêts, et de sauver par la même occasion son ministre des finances. Dans le projet de M. Tirard, il y a un article 4, ainsi conçu :

Art. 4. — La Caisse des Dépôts et Consignations pourra avancer les sommes nécessaires à l'effet de couvrir les pertes réalisées avant la constitution du fonds commun de garantie des Caisses d'épargne, auxquelles ce fonds est destiné éventuellement à pourvoir, conformément à l'article 2 de la présente loi.

Les conditions et le montant des dites avances seront fixés par la commission de surveillance, et les sommes avancées seront remboursées en capital et intérêt à la Caisse des dépôts et consignations par le fonds commun de garantie.

Cet article pare à toutes les difficultés. Il permet de rembourser immédiatement l'argent aux déposants de la Caisse de Tarare.

Le sauvetage du ministre des finances a été habilement fait, et la Chambre s'est empressée d'accepter cette solution.

Mais tous ces sauvetages-là n'en prouvent pas moins la faiblesse de nos gouvernants. Il est temps que la République s'entoure de financiers sérieux.

Un républicain conservateur.

Revue des Journaux

Le Moniteur :

Pas de chance! Le cabinet a dépensé, le mois dernier, quelques billets de mille francs en faveur des journaux amis pour démontrer que la conversion du 5 0/0 allait être suivie d'une grande hausse sur ce fonds d'Etat, et voilà que le 5 0/0

ceux dont le souvenir reste grave dans la mémoire. Je suis la fille de César Salviali.

Des cris de surprise se croisèrent; la famille de Vierville se précipita vers Diane. Joignant les mains que l'émotion faisait trembler, le marquis s'écria :

— Vous êtes la fille de César, de mon plus cher ami ?

— Diane se rejeta en arrière, le toisant avec hauteur.

— Oui, marquis; mais grâce à votre fils, je me considère comme une étrangère dans cette maison.

Le marquis laissa tomber ses mains dans un geste découragé. Diane, les dents serrées, cherchant à étouffer sa colère, se retourna vers Raoul; ses yeux étincelaient.

Elle lui parla :

— J'ai tardé à venir, comte, n'est-ce pas ? Depuis deux ans et demi je poursuis le marquis del Guasto sans pouvoir l'atteindre. Je possède enfin ce que j'ai tant cherché. Une dépêche de l'ambassadeur d'Italie est venue me trouver au château de la Juvinière, me faisant connaître votre prochain mariage. J'ai abandonné de graves intérêts pour arriver jusqu'à vous.

Se retournant vers le marquis, elle ajouta :

— Je désire vous entretenir, marquis, devant le comte de Vierville.

A suivre

